



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement.

Ce document contient une condition de sécurité.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Infrastructure Maintenance and Solution Services

Division (FK)

L'Esplanade Laurier,

East Tower 4th Floor

L'Esplanade Laurier,

Tour est 4e étage

140 O'Connor, Street

Ottawa

Ontario

K1A 0R5

Title - Sujet IBF ASFC - points d'entrée - QUE	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP959-211861/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20211861	Date 2021-02-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-307-79672	
File No. - N° de dossier fk307.EP959-211861	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-04-16 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cowell, Philip	Buyer Id - Id de l'acheteur fk307
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-1922 ()	FAX No. - N° de FAX (XXX) XXX-XXXX
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 003 de l'invitation à soumissionner est émise pour :

1. Modifier Conditions Générales (CG) 22 – Incidence de la reprise des travaux confiés à l'entreprise de services écoénergétiques (ESE)

1. Modifier Conditions Générales (CG) 22 – Incidence de la reprise des travaux confiés à l'entreprise de services écoénergétiques (ESE)

Supprimer : **Conditions Générales (CG) 22 – Incidence de la reprise des travaux confiés à l'entreprise de services écoénergétiques (ESE)** dans sa totalité; et

Insérer : La nouvelle **Conditions Générales (CG) 22 – Incidence de la reprise des travaux confiés à l'entreprise de services écoénergétiques (ESE)**

CG22 Incidence de la reprise des travaux confiés à l'entreprise de services écoénergétiques (ESE)

- 22.1 La reprise, en tout ou en partie, des travaux confiés à l'ESE n'a pas pour effet de libérer ou de dégager celle-ci des obligations contractées en vertu du contrat ou d'une loi, exception faite de l'obligation de terminer l'exécution de la partie des travaux qui a été reprise.
- 22.2 Lorsque les améliorations confiées à l'ESE sont reprises en tout ou en partie conformément à l'alinéa [CG22.1](#), le montant des pertes et des dommages-intérêts subis par le ministère parce que les mesures visées n'ont pas été exécutées, dont les frais des travaux achevés par des tiers, doit être déterminé conformément à l'alinéa [CG28.17](#).
- 22.3 Lorsque le représentant ministériel certifie que tout bien d'équipement, matériel ou intérêt de l'ESE n'est plus nécessaire à la réalisation des travaux ou qu'il n'est plus dans l'intérêt du ministère de retenir lesdits outillages, matériaux ou intérêts, ils sont remis à l'ESE.

Aucun autre changement s'applique